



TRANSPORTER LE QUÉBEC VERS LA MODERNITÉ

Sommaire

- Politique de mobilité durable 2030
- Le MaaS ou service intégré de mobilité dans la PMD
 - La vision du ministère des Transports
 - Les mesures du cadre d'intervention en Nouvelles mobilités
 - Les mesures du cadre d'intervention en Systèmes de transport intelligents

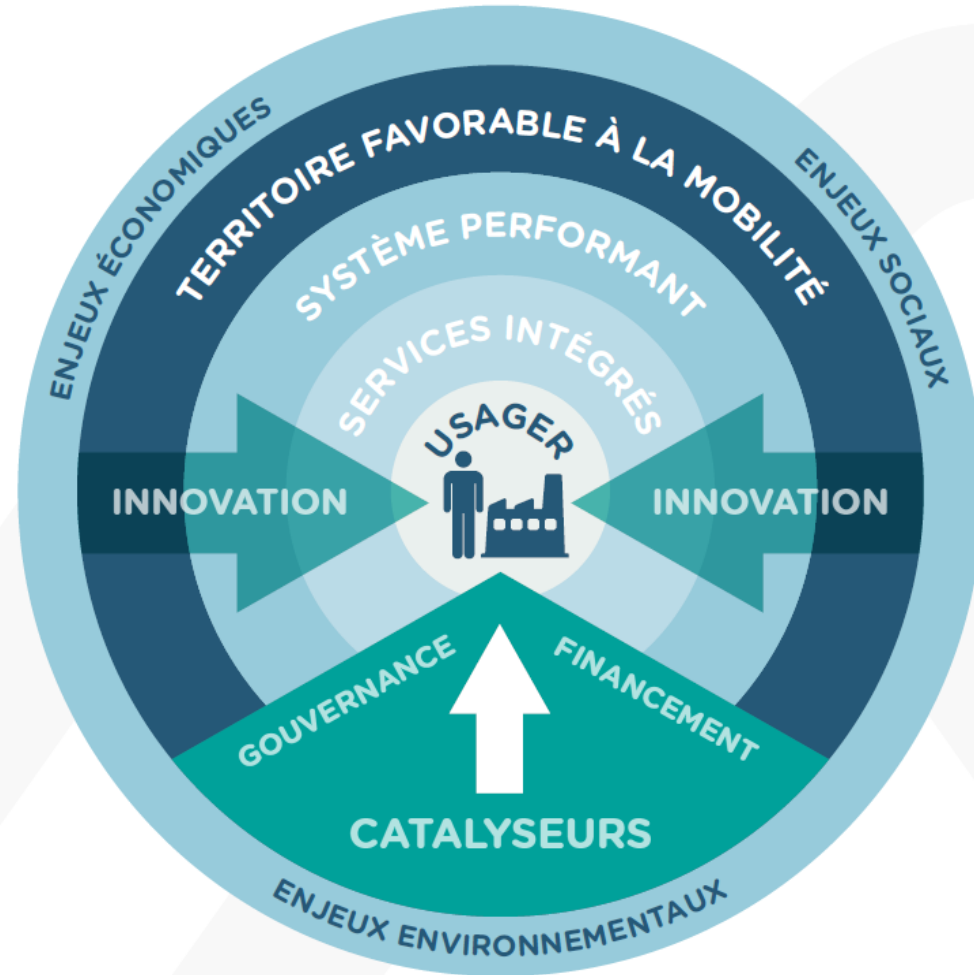
POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE 2030

- Un contexte favorable
 - Innovations technologiques
 - Répondre aux impératifs sociaux, économiques et environnementaux
- Une vision intégrée et globale des transports
 - Le transport des personnes et marchandises
 - Tous les modes de transport
 - Toutes les régions du Québec

Transformer la manière dont nous nous déplaçons

REPENSER L'ÉCOSYSTÈME DES TRANSPORTS

Faire évoluer
l'écosystème des
transports vers un nouvel
équilibre afin de répondre
aux enjeux et aux défis
propres
au Québec



11 CADRES D'INTERVENTION

- Nouvelles mobilités
- Systèmes de transport intelligents
- Transport routier des marchandises
- Transport maritime
- Transport ferroviaire

- Transport aérien
- Sécurité routière
- Transport collectif régional
- Transport actif
- Transport adapté
- Transport collectif urbain

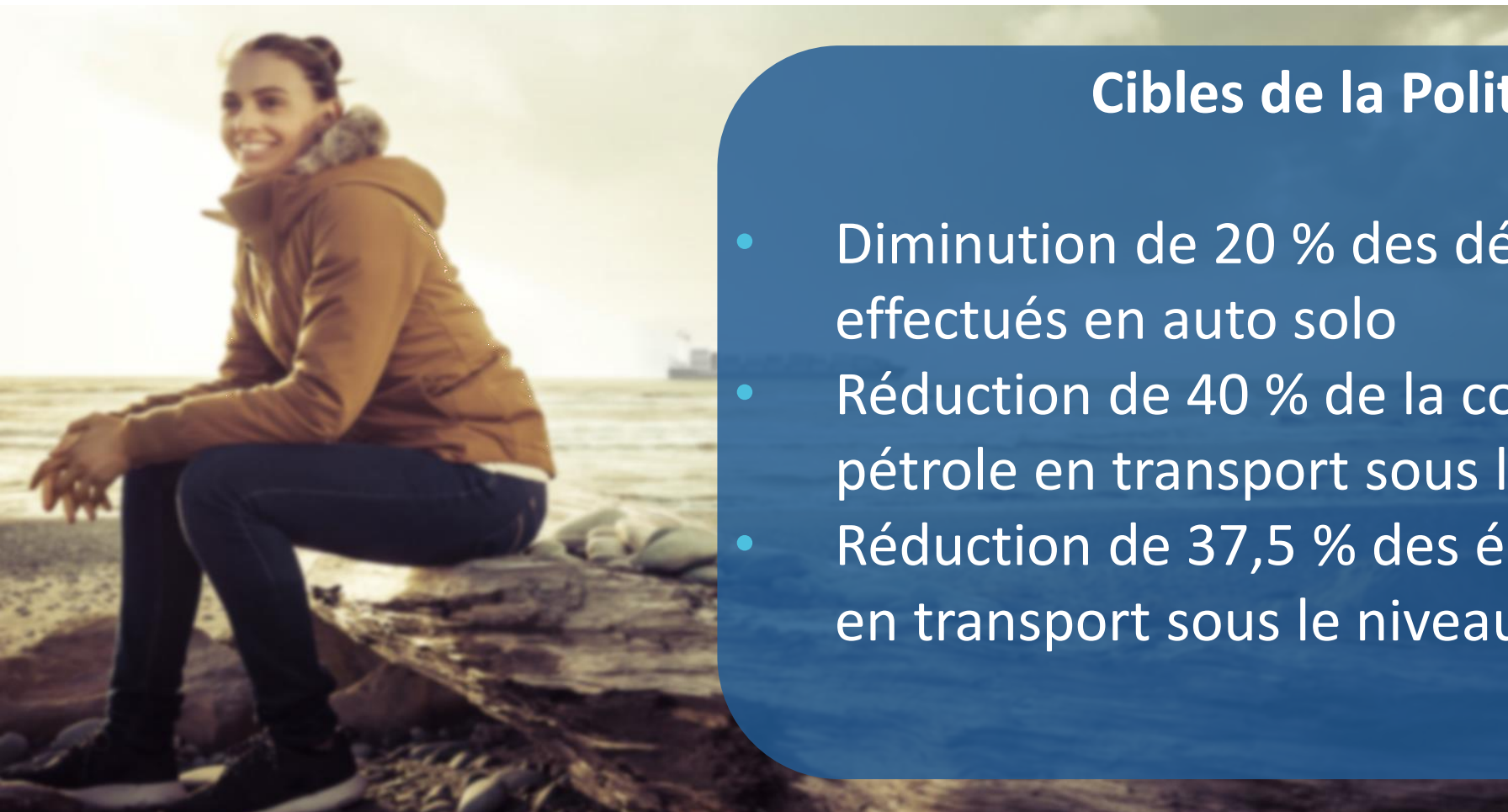
UNE MOBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

Cibles de la Politique

- 70 % de la population a accès à au moins quatre services de mobilité durable
- Réduction de 20 % du temps de déplacement moyen domicile-travail
- Réduction de 25 % du nombre d'accidents mortels et avec blessés graves



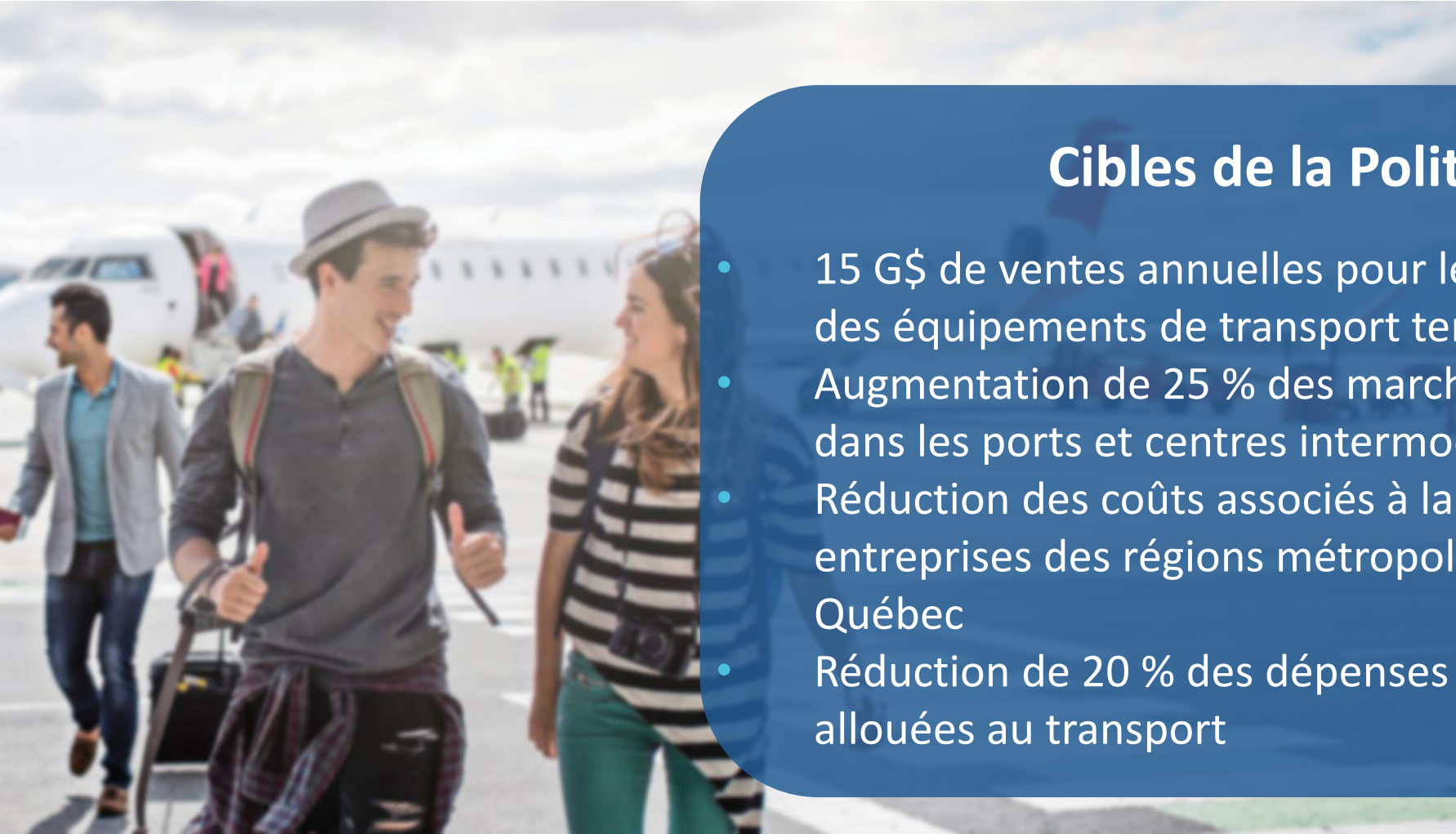
UNE MOBILITÉ À PLUS FAIBLE EMPREINTE CARBONE



Cibles de la Politique

- Diminution de 20 % des déplacements effectués en auto solo
- Réduction de 40 % de la consommation de pétrole en transport sous le niveau de 2013
- Réduction de 37,5 % des émissions de GES en transport sous le niveau de 1990

UNE MOBILITÉ À L'APPUI D'UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE



Cibles de la Politique

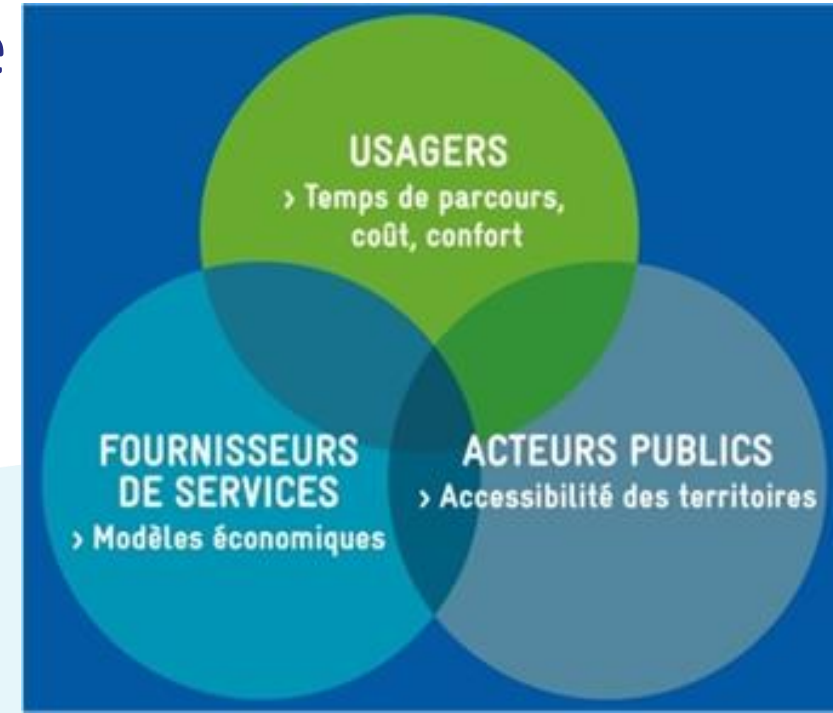
- 15 G\$ de ventes annuelles pour le secteur québécois des équipements de transport terrestre
- Augmentation de 25 % des marchandises transbordées dans les ports et centres intermodaux ferroviaires
- Réduction des coûts associés à la congestion pour les entreprises des régions métropolitaines de Montréal et Québec
- Réduction de 20 % des dépenses brutes des ménages allouées au transport

Le MaaS ou service intégré de mobilité dans la PMD



Vision du Ministère

- Service intégré de mobilité
 - une solution de mobilité au même titre que le covoiturage ou le microtransit = nouvelles mobilités
 - Un concentré de technologies numériques appliquées au transport = Système de transport intelligent
- Composante essentielle de la mobilité durable
 - Intégration des besoins des usagers et des objectifs des acteurs publics et des opérateurs
 - Un moyen de changer les comportements



Cadre d'intervention en Nouvelles mobilités

Axe 1 : Inciter les opérateurs de services de transport à travailler ensemble

- Présentation du concept lors d'une tournée régionale
 - Développement des outils en cours – Début des rencontres en 2020.
- Soutien à la mise en œuvre de services intégrés de mobilité
 - Études et implantation
 - Programme normé – Dépôt des dossiers lors d'appels à projets
 - Budget de 8 M\$ jusqu'en 2023

Cadre d'intervention en STI

- **Axe 2 : Favoriser la connectivité et l'intégration des services de transport (4 mesures)**
 - Transport de personnes et de marchandises
 - Gestion intégrée de corridors
 - Planificateur d'itinéraires
- **Complémentarité des services pour une mobilité sans rupture**
 - Intermodalité et meilleure synchronisation des services
- **Conditions essentielles : partage de l'information et interopérabilité des systèmes**

CONCLUSION

Les conditions gagnantes

- Gouvernance bien établie
- Financement adéquat
- Mobilisation des citoyens

